

Theme: Inclusion Financiere:Verification Empirique Aupres des Menages au Congo-Brazzaville

Nkouka Safoulanitou Leonard¹

¹ Universite Marien Nguabi

Received: 15 December 2019 Accepted: 3 January 2020 Published: 15 January 2020

Abstract

The purpose of this study is to analyze financial inclusion in Congo from a household survey. Financial inclusion in Congo remains at a low level as there is a small proportion of people with accounts in banks and microfinance. In addition, these people are using less and less financial services. Econometric analysis has shown that financial inclusion is determined by income, education, age, gender. Interviewees also encounter several financial inclusion barriers. Some economic policy recommendations are outlined to achieve better access for people to banking and microfinance.

Index terms— financial inclusion, bank, financial institution, saving, loan

1 Introduction

ans les pays à faibles revenus en Afrique subsaharienne, la part de la population de plus de quinze ans ayant ouvert un compte bancaire dans une institution financière formelle s'élève à 24 % en 2011 contre 43 % dans les pays à revenus intermédiaires, plus de 90 % pour les pays avancés, et elle est inférieure à 10 % en Zone franc (Guérin eau et Jaco lin, 2014). Gel bard et al, (2014) trouvent que le rôle d'intermédiation financière joué par les banques en Afrique subsaharienne est moins prononcé que dans d'autres pays, bien que l'on constate un rattrapage depuis les années 2000. Selon ces auteurs, en 2013, les ratios « dépôts bancaires/PIB » dans les pays à revenus intermédiaires ont été en moyenne d'environ 43 % en Afrique subsaharienne, contre 121 % en dehors d'Afrique, tandis que ces ratios ont été de 30 % dans les pays à faibles revenus en Afrique subsaharienne et de 34 % dans les pays à faibles revenus, hors de l'Afrique. Néanmoins, les systèmes bancaires en Afrique ont connu un léger progrès notamment à partir de l'année 2000. Encore dominés par des banques publiques et soumis à une réglementation restrictive au cours des années 1980 et 1990, ils ont été transformés par une vague de libéralisation financière, des améliorations sur le plan réglementaire et institutionnel. Aujourd'hui, la plupart des pays disposent de systèmes financiers plus développés et plus stables qu'avant, même s'il reste des défis à relever, tels que la concentration, la concurrence restreinte, les coûts élevés, les échéances courtes (Beck et Cull, 2014,). Cette situation montre qu'en Afrique subsaharienne l'inclusion financière reste encore limitée. Cela peut être un frein à la croissance économique. L'inclusion financière est définie comme un meilleur accès et une utilisation plus intensive des services financiers (Guérin eau et Jacolin, 2014). Par contre, un secteur bancaire et financier développé est la composante essentielle d'une économie et plusieurs études ont démontré les liens positifs entre le développement financier et la croissance économique (Demirgüç-Kunt et Levine, 2008; ??podar et Guillaumont, 2006). De même, les marchés financiers développés jouent un rôle fondamental de suivi des flux financiers et de canalisation de l'épargne. L'accès aux services financiers permet aux populations à faible revenu de lisser leur contrainte budgétaire et leur consommation, évitant ainsi de tomber dans des « trappes à pauvreté » à la suite d'un choc exogène (Banque de France, 2014). Becket et Cull (2014) notent quatre facteurs spécifiques qui ont freiné le développement bancaire en Afrique par rapport aux autres régions en développement. Premièrement, la taille restreinte de nombreuses économies ne permet pas aux prestataires de services financiers de tirer parti des économies d'échelle. Deuxièmement, un grand nombre d'agents économiques opèrent dans le secteur informel et ne disposent pas des documents officiels requis pour les transactions financières. Troisièmement, la volatilité à la

fois au niveau individuel, liée aux fluctuations des flux de revenus d'un grand nombre de micro -entreprises et de foyers, et au niveau global, liée à la dépendance de nombreuses économies africaines vis-à-vis des exportations de produits de base, augmente encore les coûts et les risques pour les prestataires de services financiers. Enfin, quatrièmement, les problèmes de gouvernance continuent d'affaiblir de nombreuses institutions financières privées et publiques. Par ailleurs, on note un regain d'intérêt par les pouvoirs publics en Afrique de renforcer le rôle que doit jouer le système financier dans le développement économique. A ce sujet Beck et al.(2012) affirment qu'aujourd'hui, les politiques relatives au secteur financier sont devenues la pierre angulaire du débat sur la manière de stimuler la croissance dans les pays à faible revenu, de réduire les niveaux de grande pauvreté et au final de contribuer à la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement.

Le Congo comme les autres pays africains est caractérisé par une inclusion financière non satisfaisante. En effet, ces dernières années néanmoins, il y a eu l'accroissement du nombre des banques traditionnelles et la création de plusieurs structures de micro finance. La percée de la micro finance notamment se présentait comme un palliatif aux effets des politiques de libéralisation du secteur bancaire notamment l'assèchement du crédit pour les petits et moyens entrepreneurs (Fouilletet Morvant-Roux, 2018). Les années 1980 et 1990 étaient marquées par les crises bancaires qui s'étaient soldées par les faillites de plusieurs banques notamment publiques.

Après cette période, le pays a engagé des réformes sur le secteur financier et bancaire. La mission principale des réformées était d'assurer la modernisation des mécanismes de financement de l'économie. Ces réformes ont porté sur la libéralisation du système bancaire et financier, la refonte des instruments de la politique monétaire et le changement du cadre institutionnel notamment en matière de réglementation et le contrôle des banques et établissements financiers. En tenant compte de cet environnement, quelle est la situation de l'inclusion financière au Congo? quels sont les déterminants de l'inclusion financière ? Et quels sont les barrières d'inclusion financière et leurs déterminants ? L'étude est structurée de la façon suivante: la première section analyse la revue de littérature sur l'inclusion financière; la deuxième présente la source des données; la troisième examine l'analyse descriptive; la quatrième se focalise sur l'analyse économétrique et la cinquième présente la conclusion et les recommandations de politiques économiques.

2 II.

3 Revue de Littérature

La revue de littérature est présentée en deux points: les déterminants microéconomiques de l'inclusion financière et les déterminants des barrières à l'inclusion financière.

4 Déterminants des barrières à l'inclusion financière

La littérature économique note deux types de barrières à l'inclusion financière, l'exclusion volontaire et l'exclusion involontaire (Ulwodi et Muriu, 2017). L'exclusion volontaire se base sur des choix microéconomiques de ne pas recourir aux services financiers formels. L'exclusion se fait du côté de la demande de services financiers. Les motifs religieux représentent des exemples de ce type de barrière. S'agissant des barrières involontaires, elles proviennent de facteurs subis qui excluent une population. L'exclusion se fait plutôt du côté de l'offre de services financiers. On peut citer la distance qui sépare entre le lieu de résidence du client et la banque, le poids des coûts de transaction et des économies d'échelle dans le secteur bancaire, des dysfonctionnements dus à l'asymétrie de l'information et à une concurrence imparfaite, etc. En effet, Baza et Sambasi va (2017) constatent que les obstacles importants à l'inclusion financière en Ethiopie sont la distance entre le lieu de résidence et la banque et les documents exigés par les banques. Hoyo et al. (2013), dans une recherche sur le Mexique, relèvent les principaux obstacles sur le marché financier: 1) les variables qui dénotent la vulnérabilité individuelle, telles que le niveau de revenu, le sexe, l'éducation et la profession; 2) les variables géographiques par rapport à la taille de la communauté dans laquelle vit l'individu (villes de moins de 15 000 habitants ou plus) et 3) les variables qui semblent liées à une préférence pour le marché financier informel, telles que la capacité de répondre à des chocs exogènes et appartenant à des ménages ayant une capacité d'épargne. Avom et Bobo (2014) trouvent que dans les pays de la Communauté des Etats de l'Afrique Centrale(CEMAC), les garanties constituent une véritable contrainte à l'accès au crédit aussi bien pour les petites et moyennes entreprises que pour les personnes à faible revenu. En outre, ces auteurs soulignent que dans la CEMAC, bon nombre important d'individus n'ont pas accès au crédit bancaire car ils ne peuvent pas satisfaire les exigences des banques en matière de garanties compte tenu du fait qu'ils n'ont pas souvent des avoirs pouvant être considérés comme caution pour un prêt ou au contraire s'ils en disposent, ils n'ont pas les titres appropriés. Guérin eau et Jaco lin (2014) notent que l'auto-exclusion peut être renforcée par la discrimination sur le genre et les barrières culturelles spécifiques à certaines ethnies et religions. La CNUCED (2014) relève qu'en absence d'une réglementation adéquate, l'asymétrie de l'information pourrait aboutir à une insuffisance de l'offre de crédit pour un groupe de population donné ou bien être à l'origine de risques moraux par suite d'une surabondance de l'offre et du surendettement..En outre, Avom et Bobbo (2014) ont constaté l'exclusion géographique liée au secteur financier dans les pays de la Communauté des Etats de l'Afrique Centrale(CEMAC). En effet, les populations des localités éloignées (petites et moyennes villes ou zones rurales) se retrouvent fortement pénalisées et exclues du système financier. Pour accéder aux services financiers offerts par les banques, elles sont obligées d'effectuer des déplacements coûteux en termes de ressources financières et de temps pour aller dans les grandes villes où sont implantés ces établissements.

Cette revue nous enseigne que plusieurs études sur l'inclusion financière ont été réalisées dans plusieurs pays en développement. Cependant, il existe très peu d'études sur les pays d'Afrique notamment ceux membres de la zone franc comme le Congo. A cet égard, cette recherche constitue une contribution sur cette problématique capitale notamment dans ce pays et la sous-région (Afrique Centrale).

5 III.

6 Source des Données

Cet article a utilisé les données de l'enquête de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) visant à aider à l'élaboration d'un plan d'actions pour le développement de l'inclusion financière en République du Congo. L'enquête a concerné un échantillon de 2000 individus âgés de 18 ans et plus. Les personnes ont été sélectionnées à l'intérieur des ménages dans l'ensemble du pays. La collecte des données a eu lieu en 2015.

Chaque équipe de collecte était responsabilisée dans une zone d'enquête avec un nombre de ménage bien déterminé. Pendant la collecte, un questionnaire d'enquête a été utilisé. L'échantillon des ménages enquêtés était issu d'un tirage des ménages qui a été fait à partir de la base de sondage du Recensement Général de la Population de 2007 du Congo, complétée par la mise à jour lors de l'enquête nationale sur la pauvreté en 2013. La taille de l'échantillon de départ était fixée à 2000 individus. En effet, dans chaque localité ciblée, les zones de dénombrement (ZD) ont été tirées proportionnellement à leur taille. L'enquête a porté sur un échantillon de 1912 personnes au lieu de 2000. Ce résultat s'explique par le fait que certaines personnes avaient refusé de répondre aux questions.

IV.

7 Analyse Descriptive

Le tableau situé en annexe recapitule les informations issues de l'enquête. En effet, dans la population enquêtée, les femmes représentent 50,6% et les hommes sont 49,4%. L'âge moyen des personnes interrogées se situe autour de 37 ans. Les enquêtés sont plus de célibataires avec 81%, suivis des mariés, soit 15% et de veufs avec 3,9%. Les personnes interrogées ont plus le niveau d'étude secondaire, 56,2%, celles qui ont le niveau d'étude supérieur représentent 16,5% ; le nombre des personnes ayant le niveau primaire se situe à 12,5%. Les sans niveau d'étude représentent 14,5%. Parmi les personnes enquêtées, celles qui travaillent pour leur propre compte sont 27,8% ; les personnes qui sont cadres moyens ou agents de maîtrise ont un pourcentage de 11, 2% ; les agents qui sont cadres supérieurs ou ingénieurs ont une proportion de 10,1% ; les employés ou ouvriers qualifiés représentent 3, 5%. Les personnes qui ont un revenu de moins de 50.000 fcfa se situent autour de 46, 8%, et celles qui ont le revenu compris entre 50.000 fcfa et 200.000 fcfa sont 17,6% ; celles qui gagnent 200.000 fcfa et plus ont une proportion de 12, 5%. Les personnes de l'échantillon habitent plus dans les grandes villes, soit 79,9% contre 20,1% de celles qui vivent dans les petites localités. L'enquête révèle que l'accès des personnes aux institutions financières reste limité. 22, 8% des personnes possèdent un compte dans une structure de micro-finance et 15,3% dans une banque. Plusieurs barrières d'inclusion financière ont été mises en avant par les personnes interrogées. En premier, il y a le faible revenu des personnes, avec 70% ; en second, la préférence de garder l'argent avec soi, 29,6% ; en troisième, les conditions financières exigées à l'ouverture de compte, avec 27, 2% ; en quatrième, les frais et agios trop élevés, 22,4%, etc. Les clients qui ont emprunté de l'argent aux structures de micro-finance représentent 17,3 % et 14% auprès des banques. Par contre celles qui ont épargné sont 52,7% au niveau des établissements de micro-finance et 33,8% auprès des banques.

V.

8 Analyse Econométrique

? $D_i = 1$ $D_i = 0$

si le ménage i a un compte dans une banque ou dans une structure de microfinance sinon? $D_i = 1$ $D_i = 0$
 si le ménage i a une épargne ou a obtenu un prêt dans une banque ou microfinance sinon Dans les premiers modèles, on observe pour le ménage i la décision d'avoir un compte au niveau des structures financières. Pour les deuxièmes modèles, le ménage i prend la décision d'avoir une épargne ou un prêt. La valeur $D_i = 1$ si le ménage i a un compte à la banque ou dans un établissement de micro -finance et 0 sinon et on note P_i la probabilité que $D_i = 1$. $P_i = \Pr(D_i = 1) = F(Y_i \beta_i)$ Avec Y_i le vecteur des variables explicatives et β_i le vecteur des paramètres estimés.

Nous avons choisi d'estimer des modèles probit, car nous avons émis l'hypothèse que la distribution de terme d'erreur suit une loi normale. Ainsi, la probabilité P_i est donnée par la fonction de répartition $F(Y_i, \beta_i)$ et le modèle est estimé en maximum de vraisemblance en s'appuyant sur les variables explicatives. Les variables explicatives sont retenues en tenant compte de la revue de littérature:

Probabilité de posséder de compte auprès des institutions financières: cette variable prend 1 si la personne possède un compte auprès d'une banque ou d'une structure de la micro finance et 0 sinon.

Probabilité d'épargner: c'est une variable muette qui prend la valeur 1 si le client dispose d'une épargne et 0 sinon.

? Probabilité d'obtenir de prêt : la variable prend 1 si la personne a obtenu un prêt et 0 sinon.

9 LES ESTIMATIONS DES EFFETS MARGINAUX SONT PRÉSENTÉS ET LES ERREURS STANDARDS SONT ENTRE PARENTHÈSES B) DÉTERMINANTS DES BARRIÈRES D'INCLUSION FINANCIÈRE DANS LES BANQUES ET LES MICRO FINANCES

Le coefficient de la variable femme est une femme et 0 sinon.

-0,060** -0,040** -0,030** (0,030) (0,020) (0,070) Revenu-Quintile 1 -0,055 -0,077* -0,061 (0,035) (0,037) (0,035) Revenu-Quintile 2 0,038 0,047 -0,094 (0,031) (0,029) (0,048) Revenu-Quintile 3 0,100** 0,102** -0,012 (0,025) (0,023) (0,017) Revenu-Quintile 4 0,207** 0,170** -0,006 (0,023) (0,021) (0,015) primaire -0,164** -0,157** 0,000 (0,032) (0,032) (0,000) secondaire 0,075** 0,064** 0,043** (0,020) (0,018) (0,011) supérieur 0,000 0,000 0,000 (0,000) (0,000) (0,000)

9 Les estimations des effets marginaux sont présentés et les erreurs standards sont entre parenthèses b) Déterminants des barrières d'inclusion financière dans les banques et les micro finances

Il s'agit de l'estimation des équations des barrières d'inclusion financière dans les banques et les micro finances. Cette modélisation s'est inspirée des travaux de Zins et Weill (2016). Les variables exogènes sont les mêmes utilisées dans les estimations précédentes. Les barrières d'inclusion financière ont été obtenues à partir de la réponse à la question suivantes: quelles sont les raisons pour lesquelles vous n'avez pas ouvert un compte? Le tableau 3 présente les résultats des déterminants des barrières d'inclusion financière dans les banques et les micro finances. On note neuf barrières d'inclusion financière qui sont prises comme les variables endogènes. Les neuf modèles sont globalement significatifs car leurs probabilités associées aux tests de chi 2 sont égales à zéro (0) (inférieur au seuil de 5%).

Les femmes rencontrent plusieurs barrières d'inclusion financière: pas besoin des services financiers, manque d'habitude de fréquenter les banques, pas suffisamment de revenus. La variable femme explique significativement et positivement ces barrières. Par exemple, être une femme, cela augmente de 5,8% la première barrière et 4,5% la deuxième.

En ce qui concerne l'âge, il influence significativement et négativement les trois barrières d'inclusion financière qui sont manque d'habitude de fréquenter les banques, pas suffisamment de revenus, considérations religieuses. Plus l'âge s'accroît, moins il y a ces barrières.

S'agissant du revenu (quintile1), il détermine positivement cinq barrières d'inclusion financière dont pas besoin des services financiers, pas suffisamment de revenus. Les personnes dotées de ce revenu ont tendance de plus en plus à rencontrer ces barrières. Le revenu (quintile 2) influe significativement et positivement sur deux barrières d'inclusion financière: pas besoin des services financiers, manque d'habitude de fréquenter les banques. Le revenu (quintile 3) représente un déterminant de trois barrières d'inclusion financière. Les signes de ces coefficients de ces variables sont variables. Ces dernières sont: pas besoin des services financiers, pas suffisamment de revenus, ne remplissant pas les conditions financières. Le revenu (quintile4) explique significativement quatre barrières d'inclusion financière dont banques situées trop loin, pas suffisamment de revenus, etc. Les signes associés à ces variables sont négatifs. Plus ce revenu s'élève, moins il y a ces barrières.

Enfin, l'éducation représente également un des déterminants des barrières d'inclusion financière. Les coefficients de la variable éducation sont négatifs. Plus le niveau d'éducation est élevé, moins il y a ces barrières. Les coefficients de la variable éducation sont négatifs. Plus le niveau d'éducation est élevé, moins il y a ces barrières.

compte et d'épargner. Ce résultat a été obtenu influence significativement et négativement la probabilité

également par Demirguc-Kunt et Klapper (2013) et de posséder de compte, d'épargner et d'obtenir de

Fungacova et Weill (2014) qui ont établi des modèles prêt. Ce résultat rejoint celui obtenu dans le cas des

qui font le lien entre le revenu et l'inclusion financière. banques.

Pour ces auteurs, lorsqu'on descend du quintile le plus Deuxièmement, l'âge influence positivement la

bas (20% le plus pauvre) aux quintiles élevés, l'ampleur probabilité de posséder de compte, d'épargner et

des coefficients tendent à réduire l'indication que les d'obtenir de prêt. Plus la personne est âgée, plus la

9 LES ESTIMATIONS DES EFFETS MARGINAUX SONT PRÉSENTÉS ET LES ERREURS STANDARDS SONT ENTRE PARENTHÈSES B) DÉTERMINANTS DES BARRIÈRES D'INCLUSION FINANCIÈRE DANS LES BANQUES ET LES MICRO FINANCES

	Manque d'habitués fréquentes trop loin des banques	Pas suffisamment de revenus	Ne remplissant pas les conditions financières	Fra
Tableau 3: Pas besoin des services financiers				
femme 0	0,005	0,045*	0,082*	0,017
age	0,058**	(0,019)	(0,012)	(0,017)
			(0,021)	(0,018)

Figure 2:

En premier, il y a le faible revenu des personnes, avec 70% ; en second, la préférence de garder l'argent avec

non	11,3%
Considérations religieuses qui interdisent	87,3%

[Note: Theme]

Figure 3:

**9 LES ESTIMATIONS DES EFFETS MARGINAUX SONT PRÉSENTÉS ET
LES ERREURS STANDARDS SONT ENTRE PARENTHÈSES B)
DÉTERMINANTS DES BARRIÈRES D'INCLUSION FINANCIÈRE DANS
LES BANQUES ET LES MICRO FINANCES**

.1 Annexe

Tableau relatif aux données issues de l'exploitation des résultats de l'enquête

[Gelbard et al. ()] , E Gelbard , A M Guldeg , R Maino . 2014.

[Zins and Weill ()] 'the determinants of financial inclusion in Africa'. A Zins , L Weill . *Review of Development Finance* 2016. 6 p. .

[Ziadi] '2013) l'inclusion financière autour de la méditerranée'. L Ziadi . *Maghreb-Machrek* 3 p. .

[Nath and Et Bhawna Dhawan ()] 'An In-Depth Study of Factors Affecting Financial Inclusion'. Vikas Nath , Et Bhawna Dhawan . *International Journal of Engineering Technology Science and Research IJETSR* 2017. 4 (8) .

[Ulwodi and Muriu ()] 'Barriers of Financial Inclusion in Sub-Saharan Africa'. D Ulwodi , P Muriu . *Journal of Economics and Sustainable Development* 2017. 2017. 8 (14) .

[Hoyo et al. ()] 'Demand factors that influence'. C M Hoyo , X H Peña , D Tuesta . *International Journal of Economics and Finance* 2013. 2017. 9 (4) .

[Evans et al. ()] *determinants of financial inclusion in Africa: Approche sur le panel dynamique*, Olaniyi Evans , Akoka , Babatunde Adeoye . 2016. Mauritius. 22. University of Mauritius Research Journal

[Développement financier en Afrique Subsaharienne: les enjeux pour une croissance soutenue, Revue d'économie financière] *Développement financier en Afrique Subsaharienne: les enjeux pour une croissance soutenue, Revue d'économie financière*, 116 p. .

[Kpodar and Guillaumont ()] 'Développement financier, instabilité financière et croissance économique'. K Kpodar , S Guillaumont . *Economie et Prévision* 2006. 174 p. .

[Kuepie and Et Nordman ()] 'Education et marché du travail à Brazzaville et Pointe-Noire'. M Kuepie , C J Et Nordman . *STATECO* 2013. 107 p. .

[Clamara et al. ()] *Factors that Matter for Financial Inclusion: Evidence from Peru*, N Clamara , X Peña , D Tuesta . 14/09 Working Paper. 2014.

[Demirguc-Kunt and Et Levine ()] 'Finance, Financial Sector Policies and Long-Run Growth'. A Demirguc-Kunt , R Et Levine . *Policy Research Working Paper* 2008. p. 4469. (Banque Mondiale)

[Tuesta et al. ()] *Financial inclusion and its determinants: the Argentine case*, D Tuesta , G Sorensen , A Haring , N Cámara . 2015. (15/03 Working Paper)

[Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique, Réunion Ministérielle et table ronde d'experts ()] *Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique, Réunion Ministérielle et table ronde d'experts*, www.ocde.org 2009.

[Mayoukou and Et Kertous ()] 'l'accès au crédit individuel par les clients des institutions de microfinance du Congo : une analyse des déterminants de l'auto-exclusion et de l'obtention du prêt'. C Mayoukou , M Et Kertous . *Mondes en Développement* 2015. 169 p. .

[Guerineaug and Jacolin ()] *L'inclusion financière en Afrique Subsaharienne : Faits stylisés et déterminants*, *Revue d'économie financière*, S Guerineaug , L Jacolin . 2014. 116 p. .

[Modigliani ()] 'Life-cycle, individual thrift, and the wealth of nations'. F Modigliani . *American Economic Review* 1986. 3 p. .

[Fungá?ová and Weill ()] 'Understanding financial inclusion in China, BOFIT-Institute for Economies in Transition Bank of Finland'. Zuzana Fungá?ová , Laurent Weill . *BOFIT Discussion Papers* 2014. 2014. 10.